



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090027

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11133
N/REF : 8/09/2024 0H03 C:000043 I:31045
V/REF : Contrat N°011133 du 01/11/2021

SDC 54 RUE DE L'HOTEL DE VILLE
C/O IMMO DE FRANCE
B.F.C.A
21, PLACE GARDON
71000 MACON

IMMEUBLE : HOTEL DE VILLE
RUE DE L'HOTEL DE VILLE
01750 ST LAURENT SUR SAONE

Feillens, le 01 Septembre 2024

Référence Marché: Notre Tarif en vigueur
LOCALISATION : 60 RUE DE L'HOTEL DE VILLE - ST LAURENT/SAONE (REGARD SUR LE TROTTOIR)
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : Mme A BOURDAIS

DEPLACEMENT EN SEMAINE DE 8H00/17H00
MISE EN PLACE DU CHANTIER
CURAGE DU RESEAU EAUX USEES SOUS DALLAGE EN PREVENTIF
POMPAGE DES DECHETS
REPLIS DU CHANTIER ET NETTOYAGE

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Février
et 1er Aout de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P0 Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/11/2023

Prix de base du contrat : 399,90

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 10/2020 Valeur : 127,8
Mois de l'indice de révision : 10/2023 Valeur : 137,1



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090027

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Curage hydraulique réseau sous dallage	2/AN	423,89	211,94
TOTAL H.T.				211,94
T.V.A. a 10,00%				21,19
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>233,13</u>

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN